

**COMPTE- RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES DU RHÔNE
DE CYCLOTOURISME**



SAMEDI 22 JANVIER 2022

SALLE DU GRAND BLEU

CARRY LE ROUET

En préambule à l'Assemblée générale ordinaire, Le Président Bruno CONFAIS remercie le Président du Vélo Club de la Côte Bleue, M. Jean-Paul COULLOMB et les bénévoles qui l'accompagnent, messieurs les maires de Sausset-les-Pins, M. Maxime MARCHAND et de Carry-le-Rouet, M. René Francis CARPENTIER, l'Adjoint aux sports et à la vie associative, M. Francis DERKASPARIAN, pour le prêt de la salle du Grand Bleu nous permettant une Assemblée Générale en présentiel malgré la pandémie Covid19 qui perdure depuis début 2020.

Il remercie également pour leur présence MM.. Mario BELLINI, Président du Comité Régional PACA, Dominique ABADIE, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif des bouches du Rhône, l'ensemble des Présidents des clubs du Codep13, les présidents ayant adressés leur pouvoir permettant l'obtention du quorum, ainsi que la Présidente du Conseil départemental des BdR, Mme Martine VASSAL, le Comité Régional Paca de Cyclotourisme et la Fédération Française de Cyclotourisme pour leur aide financière indispensable au bon fonctionnement de notre association.

Avant d'ouvrir la séance, il nous demande une minute de silence en mémoire à nos collègues cyclos disparus dans l'année.

	Nombre de Votants	Nombre de Voix	Nombre de Licenciés
Nombre d'électeurs inscrits	52	186	2 241
Nombre d'émargements	38	142	1 742
Taux de Participation	73,07 %	76,34 %	77,73 %

Le Quorum étant largement atteint avec 142 voix sur 186 possibles, soit 76,34 %, et 38 clubs présents ou représentés sur 52, largement au-dessus du quorum imposé de 50 % par nos statuts, l'Assemblée Générale extraordinaire est déclarée ouverte à 14h15.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE :

- **Modification des statuts : Article 5**

Afin d'anticiper toute défaillance des clubs et de faciliter le déroulement de l'assemblée générale ordinaire en cas de non-respect du quorum, les participants sont invités à voter sur le rajout de la phrase suivante :

Article 5 actuel :

« L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins des titulaires du droit de vote, représentant au moins la moitié des voix, s'est exprimée. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'assemblée générale statue alors sans condition de quorum.

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des voix exprimées. »

Article 5 modifié :

« L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins des titulaires du droit de vote, représentant au moins la moitié des voix, s'est exprimée. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, quinze MINUTES après la date fixée initialement pour la réunion. L'assemblée générale statue alors sans condition de quorum.

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des voix exprimées. »

A l'issue de cette présentation, l'Assemblée générale extraordinaire est déclarée terminée et l'assemblée générale ordinaire est déclarée ouverte.

La parole est donnée à Jean-Paul COULLOMB pour la présentation du vélo club de la côte bleue.

PRESENTATION DU VELO CLUB DE LA COTE BLEU: Jean-Paul COULLOMB

Le Vélo Club de la Côte Bleue, créé en 1981, a la particularité de regrouper les deux communes de Sausset-les-Pins et de Carry-le-Rouet.

Il dispose de deux sections distinctes : Une section Route et une section VTT/VTC/GRAVEL, se décomposant :

- 35 cyclos routiers
- 20 Vététistes
- 11 Routiers et Vététistes
- 3 Gravel
- 19 VAE (VTT, Route, Gravel)

A ce jour l'effectif du club est de 89 adhérents dont 72 licenciés avec 13 féminines.

Le club propose quatre sorties par semaines, route ou VTT.

Jean-Paul nous rappelle sa prochaine manifestation, la 35ème édition de la randonnée de la côte bleue et des calanques qui se déroulera le dimanche 27 mars 2022. L'accueil et l'arrivée des circuits se feront à la salle du grand bleu à Carry-le-Rouet. Les inscriptions seront limitées à 1 000 personnes.

Ordre du Jour :

- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Budget Prévisionnel 2021
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes
- Rapport d'Activités
- Rapport Commission Jeunesse
- Rapport Commission Environnement Séjours
- Rapport Commission Sécurité
- Rapport Commission Féminines
- Questions/Réponses
- Récompenses

RAPPORT MORAL – Bruno CONFAIS

La Sécurité :

- Une fois de plus, la sécurité est au centre de nos préoccupations.
- De nombreux accidents au cours de l'année 2021 ont entachés notre plaisir de faire du vélo.
- La délinquance routière est voitures comme motos, elle est hélas en constante progression. Il suffit d'en discuter pour malheureusement être conforté dans cet état de fait.
- Mais il n'y a pas que cela. De nombreuses routes sont en mauvais état et malgré les interventions de plusieurs d'entre nous auprès des élus locaux, nous ne voyons aucune amélioration.
- Il convient de poursuivre le « Savoir rouler à vélo »

La formation :

Notre fédération par l'intermédiaire du Délégué Régional à la Formation (DRF) met à notre disposition de nombreuses formations. Il est regrettable que certaines personnes s'inscrivent et ne se présentent pas, le plus souvent sans prévenir. Les frais engagés par la structure organisatrice sont généralement perdus.

Le Codep13 organise également une formation aux gestes de premiers secours (PSC1), en principe chaque année. Il ne faut pas négliger cette formation même si nous souhaitons tous ne pas avoir à y recourir.

L'Accueil dans les clubs :

L'année 2021 a vu six clubs non ré-affiliés et l'arrivée de quatre nouveaux clubs au sein du Codep13, a qui nous renouvelons nos vœux de bienvenus :

- ADAVA Pays d'Aix-en-Provence
- Union Sportive Palunaise à Noves
- Team des Costes à Pélissanne
- AJES à Port de Bouc

Pour lutter contre la perte des effectifs, l'Accueil dans les clubs pour tous est une priorité pour l'olympiade 2021/2024.

RAPPORT D'ACTIVITE – Bruno CONFAIS

- Pour l'année 2021, le Comité Directeur était composé de huit membres élus et un membre non élu sur les dix-neuf prévus dans nos statuts. De nombreux postes restent disponibles, si vous êtes intéressés, vous serez accueilli avec bienveillance. Pour cela rapprochez-vous de l'un des membres du Comité Directeur actuel.
- Le Comité Directeur s'est réuni à huit reprises et a organisé l'Assemblée générale extraordinaire et ordinaire à Carry-le-Rouet avec le soutien du vélo Club de la Côte Bleue.
- Les commissions départementales se sont réunies en présentiel ou en visio-conférence, afin de mettre en œuvre de nouveaux projets départementaux au bénéfice du cyclotourisme.
- En ce qui concerne les effectifs, les conséquences de la pandémie ont bien entendu eu un impact néfaste sur le nombre de licenciés.
- Sur les 2 234 licenciés, fin 2020, seul 1 863 ont renouvelé leur licence soit 83% du potentiel 2020.
- Cependant, tout n'est pas aussi sombre. En effet en 2021, 377 nouveaux licenciés nous ont rejoint, portant à 2 240 le nombre de licenciés ans les Bouches-du-Rhône. Il nous est donc permis d'espérer conserver nos licenciés en 2022 et de retrouver une partie de ceux qui n'ont pas encore renouvelé en 2020.
- Beaucoup de clubs ont fait le choix de se tourner vers un jeune public avec la création d'une Ecole Française de Vélo, et la dépense d'énergie faite par les clubs lors des journées associations semble porter ses fruits.
- Ci-dessous un récapitulatif des licences sur 4 ans :

LICENCES				
Année	2018	2019	2020	2021
Total licence	2 333	2 380	2 257	2 240
ROUTE	893	857	922	868
VTC VTT	402	496	502	574
ROUTE VTT	1 038	1 027	833	798

- Les trois clubs les plus nombreux de notre Comité Départemental sont :
 - C.S. Pays d'Aix avec 203 licenciés.
 - Rayon d'Or de la Crau avec 121 licenciés.
 - Martigues Cyclotourisme avec 107 licenciés.
- L'année 2021, grâce au voyage itinérant des féminines « *Toutes à Vélo, Toulouse 2021* » et au séjour « *Les Alpilles secrètes et leurs alentours* » ont permis, une fois de plus, de mettre en avant le Codep13. Néanmoins, la pandémie a empêché de mettre en valeur nos jeunes licenciés à travers notre département, notre région et à travers la France par l'annulation des principales manifestations tournées vers nos jeunes.

La communication interne :

- Le Comité Départemental s'est efforcé de poursuivre la parution régulière de la Newsletter. Celle-ci se doit d'être courte afin d'être lu entièrement par chacun en nous. N'hésitez pas à la rediffuser vers vos adhérents.

- Si vous avez des messages à passer à l'ensemble des clubs du Codep13, vous pouvez contacter notre trésorier, Jean-Claude SURIAN, qui gère cette Newsletter.
- Comme chaque année, le Comité Directeur a fait tout son possible pour répondre aux différentes invitations des Présidents de Clubs lors des assemblées générales annuelles. Malheureusement, toutes ne peuvent pas être honorées par la présence de l'un entre nous et je vous prie, en tant que Président du Codep13, de bien vouloir nous en excuser.

RAPPORT FINANCIER - JEAN-CLAUDE SURIAN

1) PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT 2021 :

LES CHARGES :

Les charges comptabilisées au 31/12/2021 s'élèvent à **28 810,37 €**, en nette augmentation par rapport à l'an dernier (14 424,53 €), liés à une bonne reprise de nos activités.

Ces charges se répartissent de la manière suivante :

- **60 - Achats :** **24 407,05 €**, se décomposant en :
 - Frais de prestations du voyage itinérant des féminines et du séjour 21 734,76 €
 - Achat collation TAT et R2union CD..... 910,07 €
 - Frais de Carburant Voyage itinérant TAT & Séjour..... 596,80 €
 - Achat AdM et petits matériels..... 1 165,42 €
- **61 - Services extérieurs :** **633,42 €**, se décomposant en :
 - Abonnement « BasiCompta » et « Openrunner »..... 149,00 €
 - Entretien & Réparation sur séjour..... 325,00 €
 - Assurance & Documentations 159,42 €
- **62 – Autres Services Extérieurs :** **1 913,90 €**, se décomposant en :
 - Frais publicité Mémodates 80,00 €
 - Frais déplacement réunions du Comité Directeur, Voyage TAT 2021, séjour des Alpilles et Participation AG fédérale à Nevers : 1 466,96 €
 - Frais postaux & Frais bancaires 366,94 €
- **5 – Autres Charges de Gestion :** **1 856,00 €**
 - Remboursement acomptes féminines pour désistement VI TAT 2021..... 440,00 €
 - Remboursement acomptes séjour : « *Les Alpilles secrètes* »..... 1 260,00 €
 - Cotisation CDOS 2020 156,00 €

LES PRODUITS :

Les Produits comptabilisés au 31/12/2021 s'élèvent à **30 508,64 €**, se répartissant :

- **70 – Vente Produits finis, Prestation de Service, marchandises : 18 242,93 €**
 - Solde participants Séjour « *Les Alpilles secrètes et leur alentour* »..... 13 150,00 €
 - Solde participants Voyage itinérant « *Toutes à Vélo, Toulouse 2021* »..... 4 385,00 €
 - Vente Teeshirts & Maillots TAT..... 707,93 €
- **74 – Subvention d'exploitation :** **4 102,73 €**
 - Subvention du Conseil départemental des Bouches du Rhône..... 3 000,00 €
 - Subvention Agence Nationale pour le Sport..... 2 000,00 €
 - Subvention FFCT Aide sur VI..... 630,00 €

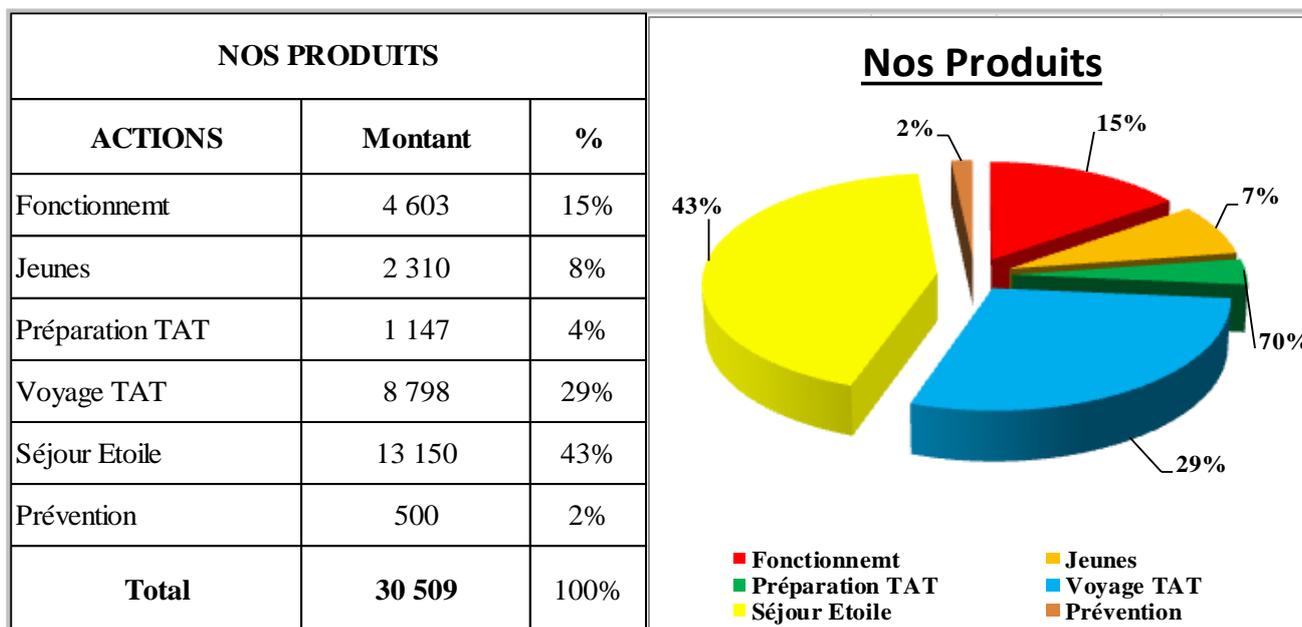
- **75 – Autres produits de gestion courante : 6 621,89 €**
 - Ristournes fédérales sur licences..... 5 503,85 €
 - Abandon de frais bénévoles..... 184,54 €
 - Remboursement divers (TAT & CDER)..... 933,50 €
- **76 – Produits financiers : 13,82 €**
 - Intérêts Livret A Société Générale..... 13,82 €

LE RESULTAT :

Le résultat définitif au 31/12/2021 reste positif et s'élève à +1 698,27 € équivalent à celui de l'année dernière (+1 622,08 €) que nous proposons à reverser dans le report à Nouveaux.

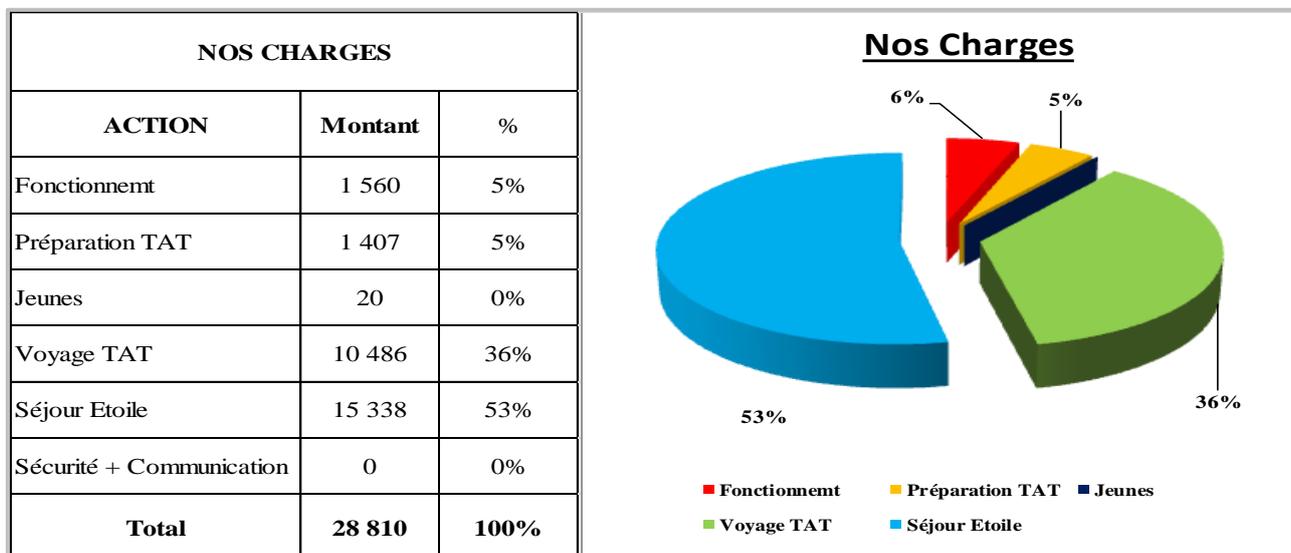
2) RESULTAT PAR ACTION SITUATION AU 31/12/2021

NOS PRODUITS PAR ACTION :



Nota : Jeunes & Prévention: Budget attribué non utilisé par annulation activités

NOS CHARGES PAR ACTION :



Nota : Formation PSC1 : 1 300 € payé en 2020 et réalisée en 2021

3) VALORISATION DU BENEVOLAT AU 31/12/2021 :

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- Emplois des contributions volontaires en nature	21 130,00		87 - Contributions volontaires en nature	21 130,00	0,00
Secours en nature	0,00		Dons en nature	0,00	0,00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	3 600,00		Prestations en nature	3 600,00	0,00
Personnel bénévole	17 530,00		Bénévolat	17 530,00	

Nota : Pour valoriser les **1 546 heures** estimées du travail des bénévoles de l'association, nous avons multiplié ces heures par un taux horaire de 15 €, pour les heures du Président et par un taux horaire 10 € pour les autres membres du Comité de Direction.

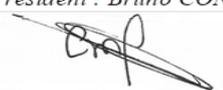
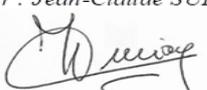
4) BILAN AU 31/12/2021 :

L'Actif comptable arrêté au 31/12/2021 s'élève à **33 241,26 €** en légère augmentation par rapport à l'Actif 2020 qui s'établissait à 31 542,99 €.

Cet Actif comptable se décompose en :

- Créances (Subvention CG13 et Remboursement acomptes CDER) :..... 3 810 ,00 €
- Disponibilités / Trésorerie :28 671,26 €
- Charges constatées d'Avance (Acompte Hébergement CDER 2022)..... 760,00 €

5) ANNEXE 1 : Le Bilan au 31/12/2021

ACTIF			PASSIF		
<i>Patrimoine de l'association</i>			<i>Ressources financières de l'association</i>		
ACTIF IMMOBILISE	2021	2020	FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	2021	2020
Immobilisations incorporelles			Fonds propres : Report à nouveau	31 542,99	22 871,65
Immobilisations corporelles			Résultat de l'exercice	1 698,27	3 395,26
Autres immobilisations financières			Réserves (TAT 2021)		3 000,00
Total actif immobilisé	0,00	0,00	Total fonds propres	33 241,26	29 266,91
ACTIF CIRCULANT			DETTES		
Créances	3 810,00		Emprunts et dettes accumulées		
Disponibilités / Trésorerie	28 671,26	31 360,11	Fournisseurs et comptes rattachés		2 093,20
Charges constatées d'avance	760,00		Fiscales et sociales		
			Produits constatés d'avance		
Total actif circulant	33 241,26	31 360,11	Total dettes	0,00	2 093,20
TOTAL ACTIF	33 241,26	31 360,11	TOTAL PASSIF	33 241,26	31 360,11
<i>Certifié Conforme</i>			<i>Certifié Conforme</i>		
<i>Le Président : Bruno CONFAIS</i>			<i>Le Trésorier : Jean-Claude SURLAN</i>		
					

6) ANNEXE 1 : COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 :

CHARGES	MONTANT (euros)		PRODUITS	MONTANT (euros)	
	2021	2020		2021	2020
60-Achat	24 407,05	5 406,48	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	18 242,93	6 270,00
Achats d'études et de prestations de services	21 734,76	2 770,00	Prestation de services	17 535,00	6 270,00
Achats non stockés de matières et de fournitures	910,07	2 586,48	Vente de marchandises	707,93	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	596,80		Produits des activités annexes	0,00	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	805,08	50,00			
Autres fournitures	360,34				
61-Services extérieurs	633,42	370,00	74-Subventions d exploitation	5 630,00	4 102,73
Sous traitance générale	0,00		Etat: ANS, ARS, ...	2 000,00	
Locations	149,00	70,00			
Entretien et réparation	325,00		Région(s):		
Assurance	75,00				
Documentation	84,42	300,00			
Divers	0,00		Département(s):	3 000,00	3 000,00
62-Autres services extérieurs	1 913,90	3 514,49	Commune(s):		
Publicité, publication	80,00	1 357,90	subvention communauté de communes et agglomération		
Déplacements, missions	1 466,96	1 329,19			
Frais postaux et de télécommunications	56,40	192,20	Organismes sociaux (à détailler):		
Services bancaires, autres	310,54	635,20			
63-Impôts et taxes	0,00		Fédération	630,00	1 102,73
64-Charges de personnel	0,00		Autres recettes (précisez)		
Charges sociales	0,00		75-Autres produits de gestion courante	6 621,89	5 635,65
Autres charges de personnel	0,00		Dont cotisations FFCT Remb TAT	6 621,89	5 635,65
65-Autres charges de gestion courante	1 856,00	5 133,56	76- Produits financiers	13,82	38,23
66-Charges financières	0,00		77-Produits exceptionnels	0,00	0,00
67-Charges exceptionnelles	0,00		78-Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00
68-Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00		79 - transfert de charges	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES	28 810,37	14 424,53	TOTAL DES PRODUITS	30 508,64	16 046,61
RESULTAT 2021	1 698,27		Résultat 2020	1 622,08	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES					
86- Emplois des contributions volontaires en nature	21 130,00		87 - Contributions volontaires en nature	21 130,00	0,00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	3 600,00		Prestations en nature	3 600,00	0,00
Personnel bénévole	17 530,00		Bénévolat	17 530,00	
TOTAL DES CHARGES	49 940,37		TOTAL DES PRODUITS	51 638,64	16 046,61
Certifié Conforme Le Président : Bruno Confais			Certifié Conforme Le Trésorier : Jean-Claude SURIAN		
					

 		BUDGET PREVISIONNEL Analytique 2022 à la date du 31/12/2021	
CHARGES	MONTANT (euros)	PRODUITS	MONTANT (euros)
Fonctionnement	5 520,00	70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	42 000,00
Achats	1 550,00	Prestation de services (Séjour Alpilles)	18 600,00
Locations...Basicompta & OpenRunner	180,00	Prestation de services (Séjour PNR)	23 400,00
Restaurations liées aux CD et AG	1 480,00		
Frais postaux et de télécommunications	120,00		
Autres fournitures	80,00		
Frais Bancaires	100,00	74- Subventions d exploitation	4 800,00
Frais Indemnités Déplacements	1 200,00	Etat: ANS	1 500,00
Divers Publicités Publication Funéraires...	810,00	Département(s):	3 000,00
Séjour Alpilles	17 600,00	Région	
Séjour PNR	22 100,00		
Regroupements Féminines	1 500,00	Fédération	300,00
Formation	2 500,00		
Jeunes	3 120,00	75 - Autres produits de gestion courante	7 000,00
- SNEJ Vesoul	1 500,00	Dont cotisations, Ristournes sur licences	6 500,00
- CDER Critérium Départemental	1 520,00	76 - Produits financiers	40,00
- CRER Critérium Régional	100,00		
Accueil Clubs	1 000,00	77 - Produits exceptionnels	
Sécurité	1 000,00	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Appel à Projets	1 000,00	79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	53 840,00	TOTAL DES PRODUITS	53 840,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	21 600,00	87 - Contributions volontaires en nature	21 600,00
Secours en nature	0,00	Dons en nature	0,00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	3 600,00	Prestations en nature	3 600,00
Personnel bénévole	18 000,00	Bénévolat	18 000,00
TOTAL DES CHARGES	75 440,00	TOTAL DES PRODUITS	75 440,00
Certifié Conforme		Certifié Conforme	
Le Président : Bruno Confais		Le Trésorier : Jean-Claude SURIAN	
			

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

Lecture faite par Mario BELLINI accompagné de Jo SICCARDI, vérificateurs aux comptes volontaires.

Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié à la demande du Comité Directeur du Codep13, nous nous sommes, Jo SICCARDI et Mario BELLINI en présence du trésorier du Comité départemental des Bouches du Rhône de Cyclotourisme, Jean-Claude SURIAN, réunis le vendredi 14 janvier 2022, à la Maison du Cycle à ISTRES pour procéder à la vérification des comptes, arrêtés au 31 décembre 2021 du Comité Départemental des Bouches du Rhône de Cyclotourisme.

Jean-Claude, Trésorier de l'association, a mis à notre disposition, toutes les pièces comptables et bancaires nécessaires à cette vérification.

Nous avons pu vérifier par sondage un grand nombre d'écritures et de soldes comptables.

Nous avons également vérifié les soldes en banque au 31 décembre 2021 par rapport au bilan financier de l'association.

Le montant de la trésorerie, s'élevant à 28 671,26 € est conforme au solde bancaire, tout comptes confondus.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière du Comité Départemental des Bouches du Rhône de Cyclotourisme..

L'exercice 2021 dégage un résultat positif d'un montant de 1 698,27 €.

Au regard du budget de l'Association, la trésorerie n'est pas excessive, elle constitue un fond de roulement indispensable et nécessaire à la poursuite de ses activités.

Qu'il nous soit permis de féliciter Jean-Claude SURIAN pour la qualité du travail accompli et le remercier pour la bonne présentation des pièces, ce qui a facilité notre travail de vérification.

En conclusion, nous proposons de donner quitus au Trésorier de l'Association et nous vous invitons à faire de même lors de votre vote.

Fait à Eyguières, le 15 janvier 2022, pour valoir ce que de droit.

Les Vérificateurs aux comptes

Mario BELLINI

et

Jo SICCARDI



RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNESSE : JEAN-PIERRE SIMON

✓ Activités des EFV en 2021 :

Cette année a été perturbée par la pandémie du covid19. Les manifestations et les activités des écoles ont été annulées à l'exception de :

- Critérium département Route réalisé le 24 mars 2021
- Ecoles Françaises de Vélo (EFV) Saint-Martin de Crau et MJC Plan de Cuques
- Critérium National VTT réalisé du 9 au 11 juillet 2021 à Aubusson d'Auvergnnes.
- Ecole Française de Vélo AC Velauxien

✓ Activités des EFV en 2022 :

Les activités prévues pour les Ecoles Françaises de Vélo sont :

- Criterium départemental route le 30 janvier 2022 à La Verdière (83)
- Criterium départemental VTT les 19/20 mars 2022 à La Tour d'Aigues (84)
- CDER le 12 mars 2022 à Pernes les Fontaines (84)
- SNEJ du 9 au 17 juillet 2022 à Vesoul (70)

LISTE DES ECOLES CYCLOTOURISMES DANS LE CODEP13

Ecole Française de Vélo du Codep13		
N°	Nom du Club	Nom Responsable Ecole
1918	M.J.C CYCLOTOURISME PLAN DE CUQUES	SIMON Jean-Pierre
2283	RAYON D'OR DE LA CRAU	CIPPICIANI Joseph
4460	AMICAL CYCLO VELAUXIEN	CROSA Jean-Luc
5877	CYCLO CLUB CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	CAR Jérémy
5394	C.CLUB CHATEAURENARDAIS	ROSSI Julien
4185	FOS CYCLOTOURISME	LALANDE François
2142	ISTRES SPORTS CYCLO	MASIA François
8350	NATURE VTT PASSION	RIVIERE Bertrand

RAPPORT COMMISSION ENVIRONNEMENT SEJOURS – Anne-Flore GRECH & Bruno CONFAIS

- **Séjour les Alpilles secrètes et leurs alentours :**

Le séjour en étoile « *Les Alpilles Secrètes et Leurs Aalentours* », au départ de Salon de Provence, 2^{ème} édition est reconduit en 2022. Il aura pour fil conducteur, le thème de « *l'eau* » afin de sensibiliser les participants à l'importance de l'acheminement de l'eau à travers tout le territoire des Bouches-du-Rhône et particulièrement sur les Alpilles. L'eau est acheminée depuis la Durance et le Verdon grâce à un réseau d'irrigation des plus ingénieux imaginé et réalisé par Adam de Craonne.

La nappe phréatique de Crau, équilibre fragile entre agriculture et environnement fait l'objet d'une surveillance quotidienne. Le contraste entre « Crau sèche » et « Crau verte » lié aux canaux d'irrigation, fait la beauté atypique de paysages des Alpilles.

- **Séjour des Alpilles aux Baronniees :**

En continuité avec le 1^{er} séjour réalisé, nous souhaitons sensibiliser à travers ce séjour, les participants au travail de Parcs Naturels Régionaux (PNR), qui vise à concilier biodiversité, développement durable et utilisation par l'homme du territoire.

Les PNR traversés seront : Alpilles, Luberon, Ventoux, Baronniees Provençale et réserve de biosphère Luberon-Lure.

Nous travaillons pour faire bénéficier nos séjours de la Marque « *Valeur Parcs* », marque collective au réseau national des Parcs, propriété de l'Etat, qui porte les valeurs des parcs : attachement au territoire, forte dimension humaine et sociale, préservation et valorisation des territoires, valeurs que nous partageons au sein de la fédération française de cyclotourisme.

RAPPORT COMMISSION SECURITE: Michel NICOLAS

La Sécurité en vélo s'appréhende dans sa globalité suivant les thèmes suivants :

- Au cours des déplacements individuels ou collectif.
- Un équipement vestimentaire adapté à la pratique du vélo et de préférence clair (Vert, Blanc ou Jaune) pour être bien vu sur la route.
- La Gestion de l'effort implique de bien se connaître afin de ne pas dépasser ses limites.

- La Maîtrise de l'itinéraire est primordiale et permet de maîtriser son effort suivant les difficultés du parcours.
- L'Entretien mécanique régulier de sa machine reste un élément déterminant de la sécurité sur la route ou les chemins.
- Enfin la maîtrise du vélo est indispensable pour rouler en sécurité.

Le Délégué Sécurité Club : Son rôle

- Le DSC prévient en faisant un état des lieux
- Il communique les informations émanant du Délégué Sécurité Départemental.
- Il s'appuie sur la Commission Sport-Santé, dans le domaine médical.
- Il informe et s'informe dans le cadre général de l'accidentologie, dans le domaine de la réglementation, la sécurité routière et l'environnement.
- Il conseille sur les comportements généraux des adhérents de son club, le respect du code de la route, les relations entre les usagers, l'organisation de manifestations de cyclotourisme.
- Il assure le lien entre les adhérents et les problèmes de sécurité (*Comportements, Assurances, Infrastructures, accidents, organisations*)

Le Délégué Sécurité Club : Comment bien mener sa mission ?

- Il travaille en étroite collaboration avec le Président et son bureau, le Délégué Départemental lui apporte son soutien.
- Il est un homme de terrain, diplomate et pédagogue.
- Il sensibilise avec des actions d'information et de formation
- Il agit en amont pour prévenir des risques (*Respect de la réglementation et du code de la route*)
- Il agit pendant, en rectifiant les positions, les allures, le comportement.
- Il agit après, pour identifier la ou les causes du ou des problèmes et prévoit des solutions adaptées.
- Il est en relation avec l'administration de sa commune 'Mairie, élus communaux, services techniques pour les problèmes de voiries

Le Délégué Sécurité Club : Ses moyens d'aide à la décision ?

- Il s'appuie sur la documentation existante
 - L'Unité sécurité
 - La Charte cyclable
 - Les fiches sécurité
 - Le site de la fédération française de cyclotourisme : www.ffvelo.fr
- Il retrouve tous les documents émis par la Commission Nationale Sécurité dans les rubriques suivantes :
 - Espace Fédéral / Identifiants / Gestion-Documentaire / Les commissions fédérales / Sécurité – Technique - et/ou VAE - et/ou Assurances
 - Les articles de la revue " Cyclotourisme ".
 - Les statistiques accidents (quelle que soit la source).
 - Les élus, la presse.
 - Ses propres constatations.

Statistique accidents : Quelques chiffres

- Une baisse de la mortalité cycliste de 5% entre 2019 et 2020 a été constatée malgré une hausse des déplacements en vélo de 10%
- 6 cyclistes tués sur 10 avaient 55 ans ou plus.
- 9 cyclistes sur 10 tués étaient des hommes.
- Les déplacements cyclistes de loisir représentent 8 tués sur 10.
- En 2020, 178 cyclistes ont été tués, statistique en légère diminution (-9 tués par rapport à 2019) mais c'est malheureusement toujours trop de perte.
- Les chiffres restent stables sur les trois dernières années.
- En 2020, 4 594 cyclistes ont été blessés au cours d'un accident (+88 par rapport à 2019)

Statistique accidents : Quelques chiffres

- Faire un recensement des points noirs dans nos villes avec l'aide des DSC.
- Organiser de nouvelles sessions de formation aux gestes de premiers secours (PSC1)
- Organiser de nouvelles sessions de formation Délégué Sécurité Club.

RAPPORT COMMISSION FEMININES – Marie-Paule PASQUAL représentée par J-Claude SURIAN

L'année 2021 a été marquée pour la commission féminines par la préparation et le voyage itinérant des féminines pour l'évènement « *Toutes à Vélo, Toulouse 2021* »

La Préparation du Voyage :

- 10 sorties ont été organisées par les clubs ayant engagés des féminines sur TAT.
- Deux week-ends ont été réalisés, l'un dans le Vercors et l'autre sur Digne/ Praloup.
- Un séjour Coreg Paca a été organisé sur 4 jours à Vaison-la-Romaine.
- Au total, nos féminines ont parcourus 1 564 km en groupe avec 19 278 m de dénivelé positif.
- Marie-Paule remercie les clubs d'Arles, Saint-Martin-de-Crau, Miramas, Plan-de-Cuques, Chateaurenard et Pélissanne pour leur soutien.

Le Voyage Itinérant : Pélissanne- Toulouse

- 570 km ont été parcourus en 5 jours avec un cumul de 4 830 m de dénivelé positif.
- 6 départements ont été traversés : Les Bouches-du-Rhône, le Gard, l'Hérault, l'Aude, le Tarn, la Haute-Garonne.
- A chaque étape, le groupe a été accompagné par des clubs locaux :
 - Au départ : Pélissanne, Lamanon, Saint-Martin-de-Crau, Istres, Arles et Aubord.
 - Sur les étapes : les clubs de Gignac, Bédarieux, Revel, Castelnaudary, Mazamet avec la présence du Président du Comité Départemental du Tarn.

Un avant départ réussi :

- Le samedi 4 septembre, le rendez-vous au « *Rocher Mistral* » à la Barben a réuni la quasi-totalité des participantes.
- La matinée fut réservée à la visite et commentaires du Rocher Mistral et son magnifique château
- Le repas en commun tiré du sac aura certainement resserré les liens avant la grande aventure.

Résumé des étapes :

- **Pélissanne-Sommières** : Nombreux encouragements des personnes présentes pour les premiers coups de pédales sur le parking de la Mairie de Pélissanne. Les 21 copines ont eu la chance d'être accompagnées par plusieurs cyclistes masculins des clubs locaux de Lamanon, St Martin de Crau, d'Istres, d'Arles, d'Aubord sans oublier Pélissanne.
- **Sommières-Bédarieux** : De nouveau très bien accompagnées par les clubs de Gignac qui les ont chaleureusement accueillies pour le pique-nique ainsi que le club de Bédarieux. Traversée de paysages somptueux et très variés avec vue superbe sur le Lac de Salagou.
- **Bédarieux-Fraisse-sur-Agout** : Etape de moyenne montagne avec le franchissement de plusieurs cols : La Croix de Mounis, Fontfroide qui commençaient à laisser quelques traces dans les jambes, mais la motivation et la bonne humeur étaient toujours présentes au sein du groupe. Elles furent accompagnées par le club de Bédarieux sur une partie du circuit.
- **Fraisse-sur-Agout-Saissac** : Le circuit au départ de la montagne noire suivait une belle route longeant le lac de Raviège puis emprunté une voie verte réalisée sur l'ancienne voie ferrée Bédarieux-Mazamet. C'est le club de Mazamet avec le Président du Comité Départemental du Tarn en personne qui accompagnèrent nos féminines.
- **Saissac-Toulouse** : Un parcours magnifique au bord du Canal du Midi guidées par les clubs de Revel, Castelnaudary et celui de Saint-Orens à Toulouse qui leur a permis d'accéder à Toulouse avec facilité jusqu'à leur hôtel.
- **La soirée Coreg Paca au château Catala à Saint-Orens** : Une soirée festive a été organisée afin de réunir les 94 cyclotes de la région PACA et leurs accompagnants. La joie d'avoir parcouru tant de kilomètres et de se retrouver à l'arrivée fût au rendez-vous.
- **Le regroupement à la prairie des filters à Toulouse** : Quelques 3 000 femmes étaient au rendez-vous. Point d'orgue du voyage, une visite de Toulouse et un accueil orchestré par l'équipe organisatrice du TAT 2021 étaient au top. Puis ce fût le retour vers la Provence, fatiguées mais avec des images plein la tête.
- **Un voyage réussi** : Il n'y a pas de doute le voyage étant bien préparé, il était à la portée de toutes. Ce fut un véritable plaisir de parcourir ces routes au travers de tous ces départements.

Un grand merci à toutes l'équipe de la commission d'organisation ainsi que celle du CODEP13 qui a contribué à la réussite de cette aventure et merci à toutes les participantes qui nous ont fait confiance.

RESULTAT DES VOTES – Bruno CONFAIS

Avant de donner la parole aux membres présents, au Président du Comité Régional PACA de cyclotourisme, M. Mario BELLINI et au futur Président du Comité Départemental des BdR, Bruno CONFAIS, Alain nous présente les résultats des votes des différents rapports et de l'élection des nouveaux membres du Comité Directeur.

	Nombre de Voix exprimées totales : 142			
		Nombre	% Total	% hors Blancs
Approbation du Rapport Moral	Pour	137	96,47 %	100,00 %
	Contre	0		
	Abstention	5	3,52 %	
Approbation du Rapport financier	Pour	137	96,47 %	100,00 %
	Contre	0		
	Abstention	5	3,52 %	
Approbation du Budget Prévisionnel	Pour	137	96,47 %	100,00 %
	Contre	0		
	Abstention	5	3,52 %	
Approbation du Rapport d'Activités	Pour	137	96,47 %	100,00 %
	Contre	0		
	Abstention	5	3,52 %	
Report à Nouveaux du Résultat	Pour	137	96,47 %	100,00 %
	Contre	0		
	Abstention	5	3,52 %	

Conformément à l'article n°16 des statuts, le quorum est fixé à 50% des clubs représentant 50% des voix soit 26 électeurs et 93 voix.

Les conditions pour l'assemblée générale sont donc remplies, **l'ensemble des rapports sont validés.**

RESULTAT DES VOTES POUR L'ELECTION D'UN MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Nombre de sièges à pouvoir	11	
	Nombre de Votants	Nombre de Voix
Nombre d'électeurs inscrits	52	168
Nombre d'Emargements	38	142
Taux de Participation	73,07 %	78,28 %
Nombre de Votes blancs		0
Nombre de votes valablement exprimés		142

Le Candidat	Nombre de Voix		Résultats
JOLY Jean-Paul	142	100,00 %	Elu

En application de l'article n°6 du paragraphe III, le nombre d'élu(e)s prévu par les statuts n'étant pas atteint (19 membres), il conviendra à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale de faire un appel à candidatures.

QUESTIONS / REPOSES :

- **Le Président du Comité Olympique et Sportif des BdR : Dominique ABABIE**

Il remercie le Président Bruno CONFAIS pour son invitation à cette AG au cours de laquelle il aura appris beaucoup sur les activités du Codep13.

Il revient sur le projet « *Tous et Toutes à Vélo, Paris 2024* » concluant le rapport de la Commission Féminines pour nous rappeler que 2024 sera une grande année sportive avec en toile de fond les jeux olympiques Organisés par la France à Paris mais aussi à Marseille et d'en autres villes du pays. Tous les projets dans ce sens seront le bienvenu et auront le soutien du CDOS des BdR.

- **Le Président du Comité Régional PACA de Cyclotourisme : Mario BELLINI**

Mario BELLINI nous précise que l'assemblée générale du Comité Régional PACA se déroulera par Visioconférence le samedi 19 février 2022 à partir de 9h30.

Comme l'année passée, les votes pourront se faire durant les 10 jours précédant l'envoi des documents par voie électronique via l'application « EuroVote ».

Il profite de sa prise de parole pour féliciter le Président d'Istres Sport Cyclo, François MASIA et le Trésorier du Codep13, Jean-Claude SURIAN pour leur engagement et pour leur remettre la médaille de Bronze.

LES RECOMPENSES :

Compte tenu de la situation sanitaire lors de l'AG 2020, Alain POUSSEL n'ayant pas pu remettre les récompenses, il profite de cette AG en présentiel pour remettre les récompenses 2020 et 2021.

RECONNAISSANCE FEDERALE:

- ✓ James MORRISON Vélo club Fosseen
- ✓ François LALANDE Vélo club Fosseen
- ✓ Brigitte AYRAL Vélo club Fosseen
- ✓ Michel PETOT Vélo club Fosseen
- ✓ Michel ROUXEL Vélo club Fosseen
- ✓ Bernard DARDENNES Miramas cyclotourisme
- ✓ Serge BECHELLI Miramas cyclotourisme
- ✓ Michel SEGUY Rayon d'Or de la Crau
- ✓ Georges RIOLS Rayon d'Or de la Crau
- ✓ Dominique CHABERT Rayon d'Or de la Crau
- ✓ Rémi GALLIAND Rayon d'Or de la Crau
- ✓ René CONTRERAS Martigues cyclotourisme
- ✓ Gilbert ROQUE Martigues cyclotourisme
- ✓ Francis LE RUDULIER Martigues cyclotourisme
- ✓ Denise GUIBE Istres Sports cyclo
- ✓ Claude GIBERT Cyclo club Lambesc
- ✓ Jean COSTE Cyclo club Lambesc

MERITE :

- ✓ Monique CHARPENAY Miramas cyclotourisme
- ✓ Denis VARGIN Miramas cyclotourisme

- ✓ Isabelle CARTIERI Rayon d'Or de la Crau
- ✓ Eliane D'AMBOISE Rayon d'Or de la Crau
- ✓ David POTHIN-NOIR Rayon d'Or de la Crau
- ✓ Raymond FOURRE Martigues cyclotourisme
- ✓ Noël CUNY-RAVET Istres Sports Cyclo
- ✓ Jean-Marc MANENQ Istres Sports Cyclo
- ✓ Joseph MONEZ Istres Sports Cyclo
- ✓ Gérard PRINSSAT Vélo club Eyguières
- ✓ Josette PRINSSAT Vélo club Eyguières
- ✓ Claude REGNAUT Vélo club Eyguières

MEDAILLES FEDERALES:

Médaille Fédérale OR :

- ✓ Alain POUSSEL Miramas cyclotourisme

Elle lui a été remise lors du congrès fédéral à Nevers en décembre 2021

Médaille Fédérale BRONZE :

- ✓ Joseph CIPPICIANI Rayon d'Or de la Crau
- ✓ François MASIA Istres Sports Cyclo
- ✓ Jean-Claude SURIAN Istres Sports Cyclo

Le Président du Cyclo Club de Pélissanne, Michel NICOLAS prend la parole pour déclarer recevoir la prochaine assemblée générale du Codep13 qui se déroulera en janvier 2023, dans la ville de **Pélissanne**.

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, l'Assemblée générale est déclarée terminée à 16H15.

Le Président
Bruno CONFAIS



Le Secrétaire adjoint
Jean-Claude SURIAN

